

**PROCÈS-VERBAL ET SUIVI DE LA RÉUNION DU COMITÉ PARITAIRE SANTÉ ET SÉCURITÉ SEMB-SAQ-CSN**  
 TENUE LE 8 AVRIL 2009  
 À LA SALLE MUSCAT DU PDC

| <i>Présents :</i>  | <i>Absents :</i>  | <i>Invités :</i>  |
|--|---|---|
| Jean Chabot- Directeur 23171<br>France Fortin- Commis 4 bureaux Québec<br>Benoît Gingras- Conseiller en prévention SAQ et coprésident (par intérim)<br>Mélanie Grenier- Relations de travail SAQ<br>Marc Lambert- Directeur de secteur SAQ<br>Jean La Perrière- COS 23368<br>Vickie Michaud- Conseillère en santé et sécurité SEMB<br>Émilie Nolet-Rousseau- Conseillère en santé et sécurité SEMB et coprésidente<br>Sylvain Rochon- Représentant à la prévention SEMB<br>Dany Trahan- Directeur 33635<br><br>Poste vacant – Un poste SEMB<br><br>Observateur : Lionel Bernier, conseiller Stein Monast | Sylvie Maltais- Chef de service santé et sécurité au travail et mieux-être au travail | Yves Chiasson- Projet XO<br>Michel Rousseau- Belmont<br>André Perreault- Directeur bannière Dépot |
|  |   |   |

| PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE |  | SUIVI À EFFECTUER |                   |                  |
|-------------------------------|--|-------------------|-------------------|------------------|
| Points à l'ordre du jour      | Sommaire des discussions et des décisions prises | Qui?              | Actions à prendre | Quand?<br>(date) |

| PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE |   | SUIVI À EFFECTUER                      |  |               |
|-------------------------------|---|--|--|---------------|
| Points à l'ordre du jour      | Sommaire des discussions et des décisions prises  | Qui?                                   | Actions à prendre  | Quand? (date) |
| 148.00                        | <p><b>Ouverture de la réunion</b></p> <p>Émilie Nolet-Rousseau présente la nouvelle membre syndicale, France Fortin. Mme Fortin vient des bureaux du CDQ dans le Service comptabilité détails.</p> <p>Benoît Gingras préside la 148<sup>e</sup> réunion et ouvre celle-ci à 9h00. Jean La Perrière agit comme secrétaire du comité.</p> <p>Considérant la présence de Yves Chiasson, le président aborde le point 148.04.06 en début de réunion.</p>  |  |  |               |
| 148.04.06                     | <p><b>Changement de terminaux</b></p> <p>Yves Chiasson présente le projet. Sylvain Rochon demande si les commentaires des employés ayant testé les nouveaux équipements ont été pris en considération. Yves Chiasson répond qu'il est difficile après les appels d'offres de modifier les équipements, sauf s'il s'agit de modification mineure.</p> <p>Marc Lambert mentionne qu'il semble y avoir eu rupture de la communication avec le représentant à la prévention. Il demande s'il est possible d'impliquer certains membres du comité dans le dossier, ce à quoi Yves Chiasson répond par l'affirmative.</p> <p>Vickie Michaud demande à Yves Chisason s'il y a eu considération d'ordre ergonomique dans ce projet et Yves Chiasson lui répond que le mobilier déjà existant a été utilisé. Pour ce qui est des nouveaux équipements, il mentionne qu'il est difficile de prévoir des problèmes de cette nature et qu'au besoin, ils feront les corrections. Vickie Michaud aurait préféré prévoir avec les experts nécessaires les problèmes de nature ergonomique plutôt que d'être en mode réaction.</p> <p>Suite au départ de Yves Chiasson, Marc Lambert demande si le comité a atteint ses objectifs dans ce dossier. Sylvain Rochon constate que les recommandations faites n'ont pas été retenues. Marc Lambert précise qu'il faut être avec eux dans ce projet afin de les influencer. Émilie Nolet-Rousseau mentionne qu'il faudra aussi fournir l'information nécessaire aux nouveaux utilisateurs.</p> <p>Benoît Gingras et Sylvain Rochon sont mandatés pour suivre de près ce dossier et de faire un projet de recommandation, s'il y a lieu, suite au projet pilote.</p> | Benoît<br>Gingras<br>Sylvain<br>Rochon | <p>S'assurer du suivi entre Yves et Sylvain Rochon.</p> <p>Benoît Gingras et Sylvain Rochon sont mandatés pour suivre de près ce dossier et de faire un projet de recommandation, s'il y a lieu, suite au projet pilote.</p> | Juin 2009     |

| PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE |   | SUIVI À EFFECTUER  |  |               |
|-------------------------------|---|--|--|---------------|
| Points à l'ordre du jour      | Sommaire des discussions et des décisions prises  | Qui?   | Actions à prendre  | Quand? (date) |
| 148.01                        | <p><b>Adoption de l'ordre du jour proposé</b></p> <p>Il est proposé d'ajouter un point 148.04.10 : Lettre au service enquête et sécurité.</p> <p>Il est proposé par Jean La Perrière et secondé par Marc Lambert d'adopter l'ordre du jour, tel qu'amendé : adopté</p>  |  |  |               |
| 148.02                        | <p><b>Adoption du procès-verbal du 18 mars 2009</b></p> <p>Il est proposé par Sylvain Rochon et secondé par Jean Chabot d'adopter le procès-verbal, tel que proposé : adopté</p>  |  |  |               |
| 148.04.01                     | <p><b>Planification des visites de succursales de mars 2009</b></p> <p>Mélanie Grenier informe les membres que les visites prévues en mars ont été remises en avril. Deux blocs de trois succursales ont été retenus. Les succursales visitées sont de bannières différentes et de grandeurs différentes, exemple : Express, Sélection, Classique, succursale solo, nouveau concept, etc.</p> <p>Les directeurs et directrices des succursales visitées seront informés par écrit de la visite des membres du comité avec copie conforme à leur directeur de secteur respectif.</p> | <p>Mélanie Grenier<br/>Marc Lambert<br/>Émilie Nolet-Rousseau<br/>Vickie Michaud<br/>Dany Trahan</p> | Faire un compte rendu des visites de succursales.  | Mai 2009      |
| 148.04.05                     | <p><b>Incendie bureaux</b></p> <p>Concernant la fausse porte de sortie, les corrections ont été faites. Pour le reste, un suivi sera fait rapidement. Benoît Gingras suggère de transmettre copie de la partie «Actions à prendre» aux responsables des dossiers qui font l'objet de discussions au comité. L'idée est retenue.</p> <p>Le comité attend l'information relativement au déploiement du programme d'évacuation en cas d'urgence pour le réseau de succursales.</p>   | Coprés.  | <p>Suivi des correctifs pour les bureaux du CDM.</p> <p>Le comité attend l'information relativement au déploiement du programme d'évacuation en cas d'urgence pour le réseau de succursales.</p> |               |

| PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE |  | SUIVI À EFFECTUER |  |               |
|-------------------------------|--|-------------------|--|---------------|
| Points à l'ordre du jour      | Sommaire des discussions et des décisions prises   | Qui?              | Actions à prendre  | Quand? (date) |
| 148.04.04                     | <p><b>Souliers de sécurité, bannière Dépôt</b></p> <p>Michel Rousseau de la compagnie Belmont se joint au comité de même que le directeur des succursales Dépôt.</p> <p>Concernant la problématique dénoncée par les employés de ces succursales, Michel Rousseau mentionne que c'est la distance marchée à chaque quart de travail qui procure plus de fatigue aux employés, et non le fait qu'ils marchent sur un plancher de béton. Des problèmes similaires ont été constatés dans des entreprises comme Bombardier et la Société de transport de Montréal (STM). Deux choses importantes sont à retenir :</p> <p>Les employés doivent être informés adéquatement sur le choix des souliers, la grandeur, un soulier lacé ou un soulier de type lofer. L'importance de bien lacer ses souliers. Donc, il y a un aspect information très important.</p> <p>Deuxièmement, il existe des semelles avec des coussinets qui peuvent être ajoutées à l'intérieur du soulier et qui auront pour effet de prolonger la vie du soulier. Ces deux éléments ont réglé en grande partie le problème chez Bombardier et à la STM. Ces entreprises fournissent gratuitement ces semelles à leurs employés.</p> <p>Concernant l'aspect information, le guide de prévention qui fera l'objet d'une consultation intégrale en fonction du programme de formation et d'informations en 2009-2010 prévoit un chapitre sur les équipements de protection individuelle. Ces informations dont nous parle Michel Rousseau devront être diffusées dans ce cadre.</p> <p>Jean La Perrière est mandaté pour préparer un projet de recommandation à être transmis à la direction des ventes.</p> | Jean La Perrière  | Jean La Perrière est mandaté pour préparer un projet de recommandation à être transmis à la direction des ventes.  |               |
| 148.04.02                     | <p><b>Front facing</b></p> <p>Les représentants de l'employeur mentionnent qu'il est certain qu'il ne se fera plus de comptoir front facing et qu'ils seront en mesure de présenter un projet de recommandation lors du prochain comité. Aussi, il est convenu que Daniel Aumont qui travaille sur le projet des futurs comptoirs caisses soit invité dans une prochaine réunion dans le but d'impliquer le comité paritaire.</p>  | Marc Lambert      | <p>La partie patronale doit présenter un projet de recommandation lors du prochain comité.</p> <p>Inviter Daniel Aumont pour présenter le projet des futurs comptoirs caisses.</p> |               |

| PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE |  | SUIVI À EFFECTUER                               |  |                                      |
|-------------------------------|--|---|--|--------------------------------------|
| Points à l'ordre du jour      | Sommaire des discussions et des décisions prises   | Qui?  | Actions à prendre  | Quand? (date)                        |
| 148.04.03                     | <p><b>Mise à jour du programme de prévention</b></p> <p>A) Programme d'adaptation aux normes</p> <p>Benoît Gingras répond verbalement aux recommandations des représentants syndicaux. Il est entendu que les représentants de l'employeur fourniront par écrit ces réponses lors du prochain comité.</p> <p>B) Programme de prévention</p> <p>Émilie Nolet-Rousseau propose d'inclure, à même le projet de recommandations au programme d'adaptation aux normes, une seconde recommandation concernant la mise à jour du programme de prévention. Proposition acceptée.</p> | Partie patronale<br><br>Coprés.                 | <p>Fournir les réponses par écrit aux recommandations.</p> <p>Intégrer une recommandation sur la mise à jour du programme de prévention.</p>   | <p>Mai 2009</p> <p>Juin 2009</p>     |
| 148.04.07                     | <p><b>Appel d'offres pour consultant</b></p> <p>Lionel Bernier quitte la salle.</p> <p>Mélanie Grenier informe les membres que le processus est amorcé et qu'une convocation sera faite pour le sous-comité très bientôt, afin d'établir une grille d'évaluation.</p>  | Mélanie Grenier                                 | Faire un suivi du processus d'appel d'offres.  | Mai 2009                             |
| 148.04.08                     | <p><b>Refonte intranet</b></p> <p>Un projet nous est soumis par la coprésidence. Les membres proposent quelques corrections. La lettre sera transmise à Line Bellavance.</p>   | Coprés.   | Faire un suivi de l'envoi qui a été effectué le 20 avril 2009.   | Mai 2009                             |
| 148.04.09                     | <p><b>Utilisation des couteaux et gants en succursales</b><br/>(nouveau dossier)</p> <p>Benoît Gingras mentionne qu'il y a encore beaucoup de blessures dues à l'utilisation des couteaux. Il propose de contacter quelques représentants de fournisseurs pour nous informer des nouveaux outils disponibles. Certains outils pourraient faire l'objet de test en succursale.</p>  | Benoît Gingras<br><br>Coprés. et Sylvain Rochon | <p>Contacteur quelques représentants de fournisseurs pour nous informer des nouveaux outils disponibles.</p> <p>Cibler les succursales pour effectuer des tests en succursale.<br/>Émettre un questionnaire de satisfaction.</p> | <p>Juin 2009</p> <p>Juillet 2009</p> |
| 148.04.10                     | <p><b>Lettre au Service enquête et sécurité</b></p> <p>Pour faire suite au lancement de la trousse faite par ce service en décembre 2007, un projet de lettre est présenté. Elle est acceptée et sera transmise au responsable du service.</p>   | Coprés.   | Faire un suivi de l'envoi qui a été effectué le 20 avril 2009.   | Mai 2009                             |

| PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE |  | SUIVI À EFFECTUER              |  |               |
|-------------------------------|--|--------------------------------|--|---------------|
| Points à l'ordre du jour      | Sommaire des discussions et des décisions prises   | Qui?                           | Actions à prendre  | Quand? (date) |
| 148.03                        | <b>Suivi des sous-comités</b>  |                                |  |               |
| 148.03.01                     | <b>Communication</b><br>Émilie Nolet-Rousseau nous présente une première version du tableau SECURI TRACT. Il sera envoyé dans le réseau de succursales en mai prochain. Aussi, en juin 2009, un article sera écrit dans le journal interne l'Arrivage au sujet du comité santé et sécurité.  | Sous-comité comm.              | Suivi des activités.   | Mai 2009      |
| 148.03.02                     | <b>Fiche d'inspection</b><br>Sylvain Rochon se joint Jean Chabot dans ce dossier.  | Sous-comité fiche d'inspection | Suivi des activités.   |               |
| 148.03.03                     | <b>Politique mandat et règles de fonctionnement du comité</b><br>Mélanie Grenier et Jean La Perrière déposent un projet de politique qui pourrait être soumis à la direction de la SAQ, ainsi qu'un projet concernant les règles de fonctionnement révisées par le sous-comité. Relativement au projet de la politique et du mandat, les membres reviendront au prochain comité.<br><br>Concernant les règles de fonctionnement révisées, une discussion relativement à la règle en cas de désaccord a lieu. Les représentants de l'employeur s'interrogent sur la pertinence de maintenir l'intervention de la CSST en cas de désaccord. Les représentants de la partie syndicale désirent maintenir la même règle. D'une part, elle fait partie intégrante de l'entente incluse dans la convention collective sur le comité, entente qui a été remise en question par l'employeur dernièrement. Et d'autre part, souvent dans le passé les deux parties ont fait appel à la CSST pour dénouer une impasse. Jean La Perrière ne cache pas que cette option établit un rapport de force que les membres du syndicat ne sont pas prêts à laisser tomber. Cependant, il tient à assurer les représentants de la partie patronale qu'il n'est pas de leur intention d'abuser de cette règle, les discussions et les échanges intelligents demeurant une priorité lorsque le climat est favorable. | CPSST                          | Faire un retour sur les propositions faites par le sous-comité :<br><br>1- Projet concernant les règles de fonctionnement<br><br>2- Projet de la politique et mandat | Mai 2009      |
| 148.03.04                     | <b>Statistiques</b><br>Un projet de lettre est remis aux membres. Il sera transmis au service concerné avant la prochaine réunion.   | Coprés.                        | Présenter les recommandations finales envoyées à Josée Laliberté.  | Mai 2009      |

| PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE |  | SUIVI À EFFECTUER       |                                      |               |
|-------------------------------|--|-------------------------|--------------------------------------|---------------|
| Points à l'ordre du jour      | Sommaire des discussions et des décisions prises   | Qui?                    | Actions à prendre                    | Quand? (date) |
| 148.03.05                     | <b>Manutention</b><br>Benoît Gingras mentionne que le sous-comité se réunira la semaine prochaine.                                       | Sous-comité manutention | Suivi des rencontres du sous-comité. |               |
| 148.03.06                     | <b>Budget</b><br>Le budget a été remis à Émilie Nolet-Rousseau.<br>Benoît Gingras mentionne que le nouveau compte rubrique est le 13989. | Coprés.                 | Suivi en continu.                    | N/A           |
|                               | <b>Le temps alloué étant écoulé, les points restants à l'ordre du jour seront remis au prochain comité.</b>                              |                         |                                      |               |